

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) 6212-03-021

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 644-8222

Monsieur Jean Mbaraga Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs 6e étage 675, boulevard René-Lévesque Est

Québec, le 9 juillet 2012

Ouébec (Ouébec) G1R 5V7

Objet: Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ9

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous demande un complément d'information aux réponses reçues le 6 juillet dernier.

## 1-Les 36 lieux d'enfouissement

Dans votre réponse du 5 juillet 2012, vous nous avez fourni une liste de 36 lieux d'enfouissement en activité de mai 2011. Vous préciser que certains ne disposent pas de limite maximale de tonnage autorisé.

- A- Afin de compléter votre réponse, SVP indiquez-nous parmi les 36 lieux de la liste, quels sont ceux qui ne disposent pas de limite maximale annuelle.
- B- Pour les autres, préciser quelle est le tonnage maximal autorisé.
- C- Il y a-t-il eu de nouveaux LET autorisés depuis mai 2011 ? Si oui, indiquez quel est leur tonnage annuel autorisé.

## 2- LES ou LET

À la question 3, vous indiquez que l'exploitation des LES n'est plus permise depuis janvier 2009 et qu'il n'y en aurait plus aucun en exploitation. Néanmoins, le titre de la liste de mai 2011 que vous nous avez transmise (« Lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités ») laisse supposer qu'en 2011 il y avait au moins un LES.

Qu'en est-il ? Y avait-il un ou des LES dans cette liste ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 12 juillet prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin Coordonnatrice du secrétariat de la commission